
SEANCE DU 7 JUILLET 2010

DÉCISION N° 2010 / 50 / RTPGP / 3

PROJET DE RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS

La Commission nationale du débat public,

- vu l'article 3 de la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et notamment son paragraphe I,
- vu sa décision n° 2010/46/RTPGP/1 du 2 juin 2010 nommant M. François LEBLOND président de la Commission particulière du débat public sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris,

- sur proposition de M. François LEBLOND,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique :

De nommer membres de la Commission particulière du débat public sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris :

- Mme Lamia ABDEL NABY,
- Mme Marie Bénédicte AGUILA,
- M. Claude BERNET,
- M. Paul CARRIOT,
- Mme Joëlle FODOR ESKENAZY,
- Mme Laurence HENRIOT,
- Mme Marie-Laure JOUSSET,
- M. Michel ROSTAGNAT,
- M. Didier SERRAT,
- Mme Christine URIBARRI,
- M. Henri WATISSEE.


Philippe DESLANDES